
Adresse du substitut de l'agent national du district de Libreville qui témoigne de l'esprit civique du district avec les estimations des biens d'émigrés, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du substitut de l'agent national du district de Libreville qui témoigne de l'esprit civique du district avec les estimations des biens d'émigrés, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 22-23;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20143_t1_0022_0000_11

Fichier pdf généré le 23/01/2023

qui consistent en 25 couvertures de laine, 120 chemises, 15 paires de bas, 17 paires de souliers, et 123 livres destinées à en faire d'autres; 1 141 livres à 32 jeunes citoyens qui se sont dévoués volontairement au service de la Patrie; 1400 livres à ceux du contingent pour subvenir à leur armement et équipement et enfin une somme de 3 900 livres provenant de la vente des bancs, chapelles, autels et tableaux de la ci-devant église, de manière qu'il ne reste plus rien qui puisse rappeler l'ancienne superstition.

Nous y avons formé une enceinte propre aux séances de la Société populaire et la chaire si longtemps dédiée au mensonge a été seule conservée pour la tribune, voulant aujourd'hui qu'elle serve à faire entendre la vérité. Nous te prions aussi d'instruire la Convention, que les citoyens de cette commune se sont affranchis de l'empire du fanatisme, en abjurant l'erreur qu'avoient propagé depuis tant de siècles les apôtres du mensonge. Depuis le 25 brumaire, il n'a été professé aucune de ces puérides cérémonies dans notre ci-devant église, devenue à cette époque le temple de la raison, notre ci-devant curé ayant renoncé entièrement à ses fonctions et pour en prouver davantage l'inutilité il a eu le bon esprit de laisser la commune.

Aussi les citoyens s'aperçoivent que leur cher Pasteur n'étoit qu'un charlatan et se repentent d'avoir été si longtemps sa dupe. Nous avons aussi abattu toutes les croix afin de faire disparaître tous les signes du fanatisme et de la superstition.

Nous invitons la Convention nationale de rester à son poste jusqu'à la paix. Ses travaux, son courage, sa prudence et sa justice sont l'espérance de tous les Français, elle est la terreur de nos ennemis, autant que la valeur de nos armées, elle a terrassé les conspirateurs, les ennemis de notre liberté dans le temps de l'erreur, aujourd'hui, les progrès de la raison assurent son triomphe. Le peuple connoit ses droits, le peuple que la malveillance avoit découragé a repris son énergie et la république est impérissable.»

BERTRAND, DECHEREAU (*vice-président*), BONIN (*maire*), CIEUTA (*off. mun.*), MERCIER (*off. mun.*), GERAINS, LAMATHE fils (*secrét.*).

30

La société populaire de Lauzerte annonce à la Convention nationale qu'elle a monté et équipé un cavalier, que le représentant du peuple Delbrel a incorporé dans le régiment de dragons ci-devant de Noailles.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Lauzerte, 28 pluv. II] (2).

« Citoyens représentans,

Jaloux de donner des preuves authentiques du patriotisme dont vous avez embrasé nos âmes et de notre dévouement entier au triomphe de la Liberté, nous nous empressons de vous informer

que nous avons monté et équipé un cavalier jacobin, pour voler au secours de la Patrie. Le citoyen Delbrel, représentant du peuple, que nous avons eu le bonheur de posséder un moment dans notre Société a bien voulu lui désigner le corps où il devoit entrer, il l'a incorporé dans le régiment ci-devant Noailles-Dragons; il ne manque plus que de l'habiller; ce qui va se faire de suite, et sous peu de jours, il sera à son poste.

Citoyens représentans, vos travaux touchent déjà à leur perfection, les succès de nos armées nous l'annoncent tous les jours; daignez les soutenir, nous vous le demandons: quelques efforts encore, l'âge de fer disparaîtra, nous verrons renaître l'âge d'or dans l'univers; nous n'aurons plus d'ennemis à combattre, ils auront été vaincus, et vous nous aurez donné la paix. S. et F. »

REDON (*présid.*), BAUZY (*secrét.*).

31

Le substitut de l'agent national du district de Libreville écrit à la Convention nationale que, malgré les calomnies répandues par les malveillans sur ce district, il peut lui donner la certitude que tout y est au pas; la preuve la plus convaincante qu'il en offre à la Convention est le comparatif de l'estimation des biens des émigrés aux adjudications qui s'en font journellement; un lot estimé 34 484 liv. a été vendu 165 230 liv.; un arpent de bois, estimé 400 liv., a été porté à 9 500 liv.

Le tendu de l'administration et des administrés ne vont qu'à la destruction des tyrans et à la conservation de la montagne et du comité de salut public. « Restez donc, citoyens-représentans, au poste de péril et d'honneur, jusqu'à ce que vous ayez tracé aux nations vaincues le cercle de leur existence politique, et dicté la paix à l'Europe entière. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Libreville, ci-devant Charleville, 7 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Apprendre à la Convention nationale que la Révolution marche à grands pas dans le district, malgré les propos des malveillans qui ne cessent de répéter qu'on n'est point ici à la hauteur, c'est annoncer son triomphe et leur calomnie. Accoutumé d'observer les hommes et les choses dans divers départements que j'ai presque toujours parcourus, je puis assurer à la Convention que le peuple de cette contrée a une telle confiance aux événements et se rit tellement des ennemis que leurs biens sont recherchés avec avidité, que chaque décade produit à la République un revenu évident. Sur une estimation de 34 484 liv., la vente a été de 165 230 liv., au-delà du quintuple. Un arpent de bois estimé 400 liv. a été porté à 9 500 liv.

(1) P.V., XXXIV, 8-9. B^m, 1^{er} germ.; M.U., XXXVIII, 29; C. Eg., n^o 581; Ann. patr., n^o 446.

(2) C 298, pl. 1032, p. 6.

(1) P.V., XXXIV, 8. B^m, 13 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) C 299, pl. 1045, p. 26.

Le vœu de l'administration et des administrés ne tend qu'à la destruction des tyrans et à la conservation de la Montagne et du Comité de salut public de la Convention.

« Tandis que le cratère du volcan qui rejeta de « son sein le bitume impur de la Gironde », a dit l'administration dans une adresse du 9 pluviôse, qui sans doute a été oubliée dans les bureaux de la Convention « il faut qu'il engloutisse tous les conspirateurs, tous les traîtres et « que le feu qu'il recèle vivifie tous les êtres, « restez donc à ce poste de péril et d'honneur, « habitants de la Montagne, désormais inaccessible « aux profanes; jusqu'à ce que vous ayez tracé « aux nations vaincues le cercle de leur existence politique et dicté la paix à l'Europe « embrasée. S. et F. »

RANXIN.

32

La commune de la Varenne, district de Villefranche, département du Rhône, annonce qu'elle a fait passer un assez grand nombre d'effets pour les braves défenseurs de la patrie sur les frontières; elle invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*St-Etienne-la-Varenne, 29 pluv. II*] (2).

« Citoyen président,

Reçois le détail de l'offrande de la commune de La Varenne, faite à ses braves frères d'armes; elle consiste en 69 chemises neuves et 3 qui ne le sont pas, 7 paires de guêtres noires, 6 paires de souliers et 2 habits uniformes. Elle observe de plus qu'elle a fait parvenir à son administration 10 mars 5 onces d'argenterie, 129 livres de fer, 5 livres d'étain, deux cloches, 115 livres de cuivre avec tous les linges et ornements de l'ancien et honteux fanatisme, renonçant à jamais à ce que l'on appelle prêtre, ne voulant désormais pour instituteurs de morale que de braves sans-culottes.

Que cette commune composée de 1 050 individus désirerait témoigner à ses valeureux défenseurs l'amour et l'attachement qu'elle leur a voués depuis le commencement de sa régénération, mais sa fortune renfermée dans des bornes plus étroites que celles de son courage la met dans l'impossibilité de se montrer plus généreuse quoique la pauvreté n'aye jamais été vue et qu'elle soit au contraire dans l'heureux siècle où nous sommes, regardée comme une des plus grandes vertus, néanmoins il est malheureux pour des cœurs vraiment patriotes de n'avoir pas assez pour soulager les peines qu'endurent nos frères à défendre la patrie pour notre amour, aussi précieux à la République entière que les héros qui la protègent, la commune de La Varenne vous conjure, Citoyens, d'agréer ses sentimens de soumission à toutes vos sages loix; pénétrée de la vérité et de l'excellence de l'esprit

(1) P.V., XXXIV, 9. Bⁱⁿ, 8 germ. (2^e suppl^t).
(2) C 297, pl. 1015, p. 8.

qui vous anime pour le bien général, elle jure de vous consacrer pour toujours toute son obéissance; ne respirant comme vous que le bonheur public, elle vous invite de ne pas abandonner votre poste ni le sublime ouvrage qu'elle voit former en votre sein, à moins qu'il ne soit parvenu à son heureuse perfection. S. et F. »

DURAND (*maire*), TABARIN (*secrét. greffier*), S. CRÉPÉE (*off. mun.*), S. M. CARRA (*off. mun.*).

33

Le comité de surveillance de la section de la Fraternité, séant à Lisieux, félicite la Convention nationale sur son décret relatif aux hommes de couleur, et l'invite à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Lisieux, 6 vent. II*] (2).

« Représentants d'un peuple libre,

Vous avez non seulement fait triompher les armées de la République; exercé la vengeance nationale contre les traîtres et les conspirateurs; rendu la République impérissable en organisant le gouvernement révolutionnaire mais encore vous venez de rendre à l'humanité entière des hommes, que d'autres étoient assez cruels de marquer avec un fer chaud et de traiter comme des bêtes de somme. La nature étoit outragée, il étoit réservé à la Montagne de la venger.

Représentants, vos glorieux travaux vous méritent de plus en plus la confiance du peuple français, restez donc à votre poste et continuez de faire la guerre aux tyrans; point de trêve avec ces monstres, il faut qu'ils mordent la poussière. »

L. F. LEREBOURT, P. DELALANDE, O. LUNER (?), J. JEHANNE (*secrét.*), NASSE (*secrét.*), A. REYNAULT (*présid.*), LELASSEUR, LAMY.

34

La société de Jarnac écrit qu'elle a applaudi avec enthousiasme au décret qui abolit l'affreux esclavage dans toutes les terres qui constituent la République, et elle envoie à la Convention nationale le procès-verbal de la fête qui a été célébrée dans cette commune pour l'anniversaire de la mort du tyran.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Jarnac, 29 pluv. II*] (4).

« Citoyen président,

La Société républicaine de Jarnac, à laquelle se sont joints le Conseil général de la commune et tous les bons citoyens, ayant célébré le 15 de

(1) P.V., XXXIV, 9. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t).
(2) C 299, pl. 1045, p. 11.
(3) P.V., XXXIV, 9. Bⁱⁿ, 1^{er} germ. (suppl^t) et 6 germ.
(4) C 299, pl. 1045, p. 18.